

**SYNDICAT MIXTE POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE,
L'ANIMATION PÉDAGOGIQUE ET LE TRANSPORT
PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE**

BUREAU DU 03 OCTOBRE 2022

<u>N° DELIB.</u>	<u>OBJET</u>	<u>PAGES</u>
B.04/2022	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU BUREAU SYNDICAL DU 10 MAI 2022	
B.05/2022	CATALOGUE DES ATELIERS PEDAGOGIQUES – ANNEE SCOLAIRE 2022/2023	
B.06/2022	CHALLENGE LES MINI-TOQUES – <i>BILAN EDITION 2022 ET ADOPTION DES PRINCIPES DE L'EDITON 2023</i>	
B.07/2022	ADOPTION DES MANIFESTATIONS DU DERNIER TRIMESTRE 2022	

SYM PYRENEES-MEDITERRANEE
SYNDICAT MIXTE POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE, L'ANIMATION PEDAGOGIQUE ET
LE TRANSPORT PYRÉNÉES-MEDITERRANÉE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU DU LUNDI 03 OCTOBRE 2022 A 18H00

L'an deux mille vingt-deux et le 03 du mois d'octobre à 18 heures, le Bureau du SYM Pyrénées-Méditerranée régulièrement convoqué, s'est réuni au siège, Immeuble le Castell – 23, Rue de la Sardane à PERPIGNAN, sous la Présidence de **Monsieur Robert RAYNAUD**.

PRESENTS : MMES et MM

- CAMPS Philippe
- CAYROL Dominique
- GAY Catherine
- GRANIER Michèle
- OUROS Jeanne
- RAYNAUD Robert
- SOL Frédéric
- VALETTE Marguerite

ABSENT(E)S EXCUSE(E)S AYANT DONNE POUVOIR : MMES et MM

- BAYONA Jacques à Frédéric SOL
- CAILLEZ Charlotte à Robert RAYNAUD
- MONIER Christiane à Michèle GRANIER

ABSENTS EXCUSES : MMES et MM

- BLANC Sophie
- BROSSEAU Sylvie
- CANAL Marie Christine
- GOT Patrick
- HUET Stéphane
- MOULIN Alexandre
- ROLLAND MCKENZIE Corinne

Nombre de délégués en exercice : 18
Nombre de délégués présents : 8
Nombre de procurations : 3
Nombre de suffrages exprimés : 11

VOTES

Pour : 11
Contre : 00
Abstention : 00

Accusé de réception en préfecture
066-256600297-20221003-B_04_2022-DE
Date de télétransmission : 04/10/2022
Date de réception préfecture : 04/10/2022

N° de la Délibération	
N° B.04/2022	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 10 MAI 2022 DU BUREAU SYNDICAL

M. Le Président,

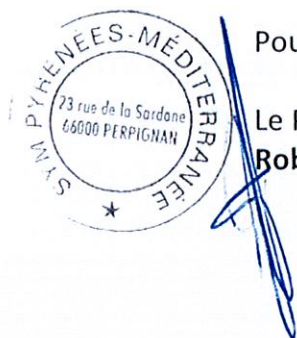
PROPOSE de soumettre au vote l'approbation du Procès-Verbal de la séance du Bureau syndical en date du 10 mai 2022.

Après en avoir délibéré à l'unanimité

Le Bureau syndical,

ADOpte le Procès-Verbal du Bureau syndical du 10 mai 2022.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.



Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Robert RAYNAUD

SYM PYRENEES-MEDITERRANEE
SYNDICAT MIXTE POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE, L'ANIMATION PEDAGOGIQUE ET
LE TRANSPORT PYRÉNÉES-MEDITERRANÉE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU DU LUNDI 03 OCTOBRE 2022 A 18H00

L'an deux mille vingt-deux et le 03 du mois d'octobre à 18 heures, le Bureau du SYM Pyrénées-Méditerranée régulièrement convoqué, s'est réuni au siège, Immeuble le Castell – 23, Rue de la Sardane à PERPIGNAN, sous la **Présidence de Monsieur Robert RAYNAUD.**

PRESENTS : MMES et MM

- CAMPS Philippe
- CAYROL Dominique
- GAY Catherine
- GRANIER Michèle
- OUROS Jeanne
- RAYNAUD Robert
- SOL Frédéric
- VALETTE Marguerite

ABSENT(E)S EXCUSE(E)S AYANT DONNE POUVOIR : MMES et MM

- BAYONA Jacques à Frédéric SOL
- CAILLEZ Charlotte à Robert RAYNAUD
- MONIER Christiane à Michèle GRANIER

ABSENTS EXCUSES : MMES et MM

- BLANC Sophie
- BROSSEAU Sylvie
- CANAL Marie Christine
- GOT Patrick
- HUET Stéphane
- MOULIN Alexandre
- ROLLAND MCKENZIE Corinne

Nombre de délégués en exercice : 18
Nombre de délégués présents : 8
Nombre de procurations : 3
Nombre de suffrages exprimés : 11
VOTES
Pour : 11
Contre : 00
Abstention : 00

Accusé de réception en préfecture 066-256600297-20221003-B_05_2022-DE Date de télétransmission : 04/10/2022 Date de réception préfecture : 04/10/2022

N° de la Délibération	
N° B.05/2022	CATALOGUE DES ATELIERS PEDAGOGIQUES – ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

Mme Catherine Gay, Vice-Présidente,

RAPPELLE les objectifs fixés par les statuts du SYM Pyrénées-Méditerranée concernant la compétence « Animation pédagogique » organisée autour de 4 objectifs essentiels :

- Promouvoir la santé par l'équilibre alimentaire associé à l'activité physique,
- Promouvoir le développement du goût par la consommation de produits frais, de saison et de nos terroirs,
- Recréer du lien entre consommateurs et producteurs,
- Sensibiliser au respect de l'environnement et aux démarches « Eco responsables ».

De nouvelles animations liées notamment au renouvellement du contrat de restauration collective sont proposés pour l'année scolaire 2022/2023 conformément au catalogue transmis aux membres du bureau.

Où l'exposé complémentaire de Mme la Vice-Présidente et après en avoir délibéré à l'unanimité

Le Bureau syndical,

APPROUVE le catalogue des ateliers pédagogiques pour l'année 2022/2023,

FIXE conformément aux fiches annexées à la présente les pourcentages et les montants de prise en charge par le syndicat,

PRECISE que les dossiers présentés par les communes, les corps enseignants ou les équipes d'animation devront être adressés au Syndicat au plus tard le 7 novembre 2022.

DIT que l'attribution sera faite en fonction de l'ordre chronologique de dépôt et sous réserve des crédits disponibles au budget.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.



Pour extrait certifié conforme,

Le Président
Robert RAYNAUD

Accusé de réception en préfecture
066-256600297-20221003-B_05_2022-DE
Date de télétransmission : 04/10/2022
Date de réception préfecture : 04/10/2022

**SYM PYRENEES-MEDITERRANEE
SYNDICAT MIXTE POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE, L'ANIMATION PEDAGOGIQUE ET
LE TRANSPORT PYRÉNÉES-MEDITERRANÉE**

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU DU LUNDI 03 OCTOBRE 2022 A 18H00

L'an deux mille vingt-deux et le 03 du mois d'octobre à 18 heures, le Bureau du SYM Pyrénées-Méditerranée régulièrement convoqué, s'est réuni au siège, Immeuble le Castell – 23, Rue de la Sardane à PERPIGNAN, sous la **Présidence** de **Monsieur Robert RAYNAUD**.

P R E S E N T S : MMES et MM

- CAMPS Philippe
- CAYROL Dominique
- GAY Catherine
- GRANIER Michèle
- OUROS Jeanne
- RAYNAUD Robert
- SOL Frédéric
- VALETTE Marguerite

A B S E N T (E) S E X C U S E (E) S A Y A N T D O N N E P O U V O I R : MMES et MM

- BAYONA Jacques à Frédéric SOL
- CAILLEZ Charlotte à Robert RAYNAUD
- MONIER Christiane à Michèle GRANIER

A B S E N T S E X C U S E S : MMES et MM

- BLANC Sophie
- BROSSEAU Sylvie
- CANAL Marie Christine
- GOT Patrick
- HUET Stéphane
- MOULIN Alexandre
- ROLLAND MCKENZIE Corinne

Nombre de délégués en exercice : 18
Nombre de délégués présents : 8
Nombre de procurations : 3
Nombre de suffrages exprimés : 11
VOTES
Pour : 11
Contre : 00
Abstention : 00

Accusé de réception en préfecture 066-256600297-20221003-B_06_2022-DE Date de télétransmission : 04/10/2022 Date de réception préfecture : 04/10/2022

N° de la Délibération	
N° B.06/2022	CHALLENGE LES MINI-TOQUES : BILAN DE L'ÉDITION 2022 DU CHALLENGE DES MINI-TOQUES ET ADOPTION DES PRINCIPES DE L'ÉDITION 2023

Mme la Vice-Présidente déléguée à l'Animation pédagogique et à la Communication,

RAPPELLE que le bilan de l'édition 2022 est globalement très positif.

PROPOSE l'organisation suivante pour l'année 2023 :

Edition 2023

Les dates proposées :

- o Date à fixer : Conférence de presse au Palais consulaire de la CCI et lancement du challenge
- o 10 février 2023 : Retour des recettes
- o 13 février 2023 : Comité de lecture au SYM P-M
- o 19 avril 2023 : Finale du challenge et soirée de gala au Lycée Christian Bourquin
- o 10 mai 2023 : Remise des prix dans l'Amphithéâtre de l'Hôtel de l'Agglomération PMM

PROPOSE la reconduction des principes suivants :

- o La finale en deux temps matin pour les CM2 et après-midi pour les CM1.
- o Le maintien du prix internautes mais sous contrôle et assorti de condition restreintes rendant impossible la connexion par des applications spécifiques.

Le montant prévisionnel est de 11 400,00 €, il sera définitivement arrêté au moment du vote du budget. Il pourra être revu à la hausse notamment pour la mise en œuvre de la soirée de gala. Le bilan et le nouveau programme ont reçu l'avis favorable de la Commission Animation du 30 août 2022.

Ouï l'exposé complémentaire de Mme la Vice-Présidente et après en avoir délibéré à l'unanimité

Le Bureau syndical,

ARRETE les dates d'organisation du Challenge des Mini-Toques comme suit sous réserve de l'acceptation de nos partenaires :

- o Date à fixer : Conférence de presse au Palais consulaire de la CCI et lancement du challenge
- o 10 février 2023 : Retour des recettes
- o 13 février 2023 : Comité de lecture au SYM P-M
- o 19 avril 2023 : Finale du challenge et soirée de gala au Lycée Christian Bourquin
- o 10 mai 2023 : Remise des prix dans l'Amphithéâtre de l'Hôtel de l'Agglomération PMM

ADOpte les principes d'organisation comme énoncés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.



Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Robert RAYNAUD

Accusé de réception en préfecture
066-256600297-20221003-B_06_2022-DE
Date de télétransmission : 04/10/2022
Date de réception préfecture : 04/10/2022

**SYM PYRENEES-MEDITERRANEE
SYNDICAT MIXTE POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE, L'ANIMATION PEDAGOGIQUE ET
LE TRANSPORT PYRÉNÉES-MEDITERRANÉE**

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU DU LUNDI 03 OCTOBRE 2022 A 18H00

L'an deux mille vingt-deux et le 03 du mois d'octobre à 18 heures, le Bureau du SYM Pyrénées-Méditerranée régulièrement convoqué, s'est réuni au siège, Immeuble le Castell – 23, Rue de la Sardane à PERPIGNAN, sous la Présidence de Monsieur Robert RAYNAUD.

PRESENTS : MMES et MM

- CAMPS Philippe
- CAYROL Dominique
- GAY Catherine
- GRANIER Michèle
- OUROS Jeanne
- RAYNAUD Robert
- SOL Frédéric
- VALETTE Marguerite

ABSENT(E)S EXCUSE(E)S AYANT DONNE POUVOIR : MMES et MM

- BAYONA Jacques à Frédéric SOL
- CAILLEZ Charlotte à Robert RAYNAUD
- MONIER Christiane à Michèle GRANIER

ABSENTS EXCUSES : MMES et MM

- BLANC Sophie
- BROSEAU Sylvie
- CANAL Marie Christine
- GOT Patrick
- HUET Stéphane
- MOULIN Alexandre
- ROLLAND MCKENZIE Corinne

Nombre de délégués en exercice : 18
Nombre de délégués présents : 8
Nombre de procurations : 3
Nombre de suffrages exprimés : 11
VOTES
Pour : 11
Contre : 00
Abstention : 00

Accusé de réception en préfecture 066-256600297-20221003-B_07_2022-DE Date de télétransmission : 04/10/2022 Date de réception préfecture : 04/10/2022

N° de la Délibération	
N° B.07/2022	ADOPTION DES MANIFESTATIONS DU DERNIER TRIMESTRE 2022

Mme Catherine Gay, Vice-Présidente,

PROPOSE d'arrêter le planning des animations du dernier trimestre 2022 comme suit :

- 13 octobre 2022 : lors de la semaine du goût, il sera organisé le Menu des Toques Blanches.

Les Chefs retenus et volontaires sont les suivants :

- ✓ Wesley DURAND, LE BOULOU
 - ✓ Florian VALESPI, ARGELES S/MER
 - ✓ Masachi LIJIMA, COLLIOURE
 - 16 novembre 2022 : le Palais des Chefs à SAINT ESTEVE
 - 23 Novembre 2022 : participation à la Fête des droits de l'enfant organisée par la ville de Perpignan, au Mas Bresson. Il sera proposé la tenue d'un stand avec animation d'un atelier pâtisserie à base de fleurs comestibles.
- Le montant prévisionnel de cette nouvelle animation est établi à 200,00 € TTC.

Ces propositions ont reçu l'avis favorable de la Commission Animation du 30 août 2022.

Oùï l'exposé complémentaire de Mme la Vice-Présidente et après en avoir délibéré à l'unanimité

Le Bureau syndical,

DECIDE :

- D'organiser les menus des Toques Blanches durant la semaine du goût le 13 octobre 2022 avec les chefs suivants :
 - ✓ Wesley DURAND, LE BOULOU
 - ✓ Florian VALESPI, ARGELES S/MER
 - ✓ Masachi LIJIMA, COLLIOURE
- De participer au Palais des Chefs à SAINT ESTEVE
- De participer à la Fête des Droits de l'Enfant organisée par la ville de Perpignan au Mas Bresson le 23 novembre 2022.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2022.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.



Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Robert RAYNAUD

Accusé de réception en préfecture
066-256600297-20221003-B_07_2022-DE
Date de télétransmission : 04/10/2022
Date de réception préfecture : 04/10/2022